

Inauguration du Caméléon

Monsieur Jean-Luc GOETBLOET, Maire de Spycker et son Conseil Municipal ont inauguré le commerce « Le Caméléon » en présence de Monsieur Eric ETIENNE, Sous-Préfet de Dunkerque, de Monsieur Paul CHRISTOPHE, Député Vice-Président du Conseil Départemental du Nord, de représentants de la chambre de commerce et de représentants de la chambre des métiers, de chefs d'entreprises, de Monsieur Stéphane POUNDALL et Mme Audrey DECLERCQ, gérants du « Caméléon ».

Monsieur Jean-Luc GOETBLOET, Maire de Spycker est très heureux de célébrer cette inauguration. Ce commerce qui reprend vie sur la place principale de notre village. Il est persuadé que leur affaire jouera un rôle important pour les habitants de la commune, mais aussi des alentours. Ce commerce multi-services répond sans conteste possible, à un réel besoin. Le commerce joue un rôle primordial dans l'aménagement du territoire, avec l'animation qu'il suscite et les services qu'il rend à la population. Les services de proximité représentent un élément important pour le dynamisme d'une commune. L'ouverture de ce commerce pour SPYCKER est donc une réelle opportunité.

Monsieur le Maire rappelle les grands moments d'étude et d'initiatives de la Municipalité pour la réouverture de ce commerce de proximité, ses services et pour la création de cinq emplois:

- l'appel à l'émission SOS Village de Jean-Pierre PERNAUD sur TF1,
- le reportage télévisé qui nous a permis de recevoir une vingtaine de candidature pour la mise en gérance de notre commerce,
- le montage du dossier pour l'appel à projet du Fonds d'intervention pour la Sauvegarde du Commerce et de l'Artisanat (FISAC),
- la demande d'aide régionale attribuée au titre du Fonds d'Appui à l'Aménagement des Territoires dans le cadre des projets d'investissement du PRADET,
- la démarche administrative pour faire valoir son droit de préemption afin de garder ce commerce idéalement placé,
- l'investissement de la commune (133 000) pour l'achat de l'immeuble,
- l'investissement de 97 500 HT dans la rénovation et la mise en conformité du logement à l'étage,
- l'investissement de 309 380 HT pour la réhabilitation du commerce, la mise en conformité aux nouvelles activités proposées et pour l'agencement, les fournitures et le matériel.

Sur ces 309 380, l'Etat nous a accordé une subvention de 53 321 et la Région nous a aidés en nous attribuant 98 180 soit au total 49% des dépenses, reste à la commune une charge de 157 879 HT.

Monsieur le Maire remercie l'Etat et la Région pour le soutien précieux et leur participation financière importante pour le montage de ce projet, les membres du Conseil Municipal qui ont soutenu cette réouverture, ceux et celles qui ont fait partie de la commission d'attribution pour le choix des gérants et son adjoint aux travaux qui a suivi la réhabilitation.

Monsieur le Maire salue les gérants, leur souhaite une nouvelle fois bonne chance, remercie TF1 et son émission SOS Villages, la voix du Nord et le journal des Flandres qui ont également relayé l'information.







